

DEPARTEMENT de SAONE-ET-LOIRE

Conseillers en exercice :33

Présents à la séance :27

Pouvoir(s):6

Absent(s):0

Date de la convocation :17/09/26

Délibération n° DEL2026-164

VILLE D'AUTUN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

ETAIENT PRESENTS A L'APPEL :

M. Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M. Jean-François JACQUEMIN, Mme Liliane MOUGIN-PEDUZZI, M. Philippe LARUE, Mme Monique GATIER, M. Gauthier GIMENEZ, Mme Céline GOUDIER POSZWA, Mme Marie-Françoise STRASBERG, M. Alain DICHANT, M. Alain DURAND, Mme Francette GYBELS, Mme Isabel MARIN, M. Patrice MALFONDET, Mme Marie-Eve CORTET, Mme Corinne BOUTHIERE, Mme Sandrine GASSIER, M. Vincent VAUTRIN, Mme Annabelle RENOUD, Mme Anaïs PELUX, Mme Elisabeth BERTRAND, M. Jean-Marc ADAM de VILLIERS, Mme Laurence GALAND, Mme Virginie TURPIN, M. Aymerick DA SILVA REIS, M. Laurent LEDAIN, Mme Sophie DROUHIN.

ONT DONNE PROCURATION :

M. Metin ALBAYRAK donne pouvoir à M. Vincent CHAUVET, M. Jean-Louis CORMIER donne pouvoir à M. Jean-François JACQUEMIN, M. Jean-Louis GUILLON donne pouvoir à Mme Cathy NICOLAO, M. Patrick CAYEUX donne pouvoir à Mme Céline GOUDIER POSZWA, Mme Morgane BOUCHARD donne pouvoir à M. Philippe LARUE, M. Frédéric BROCHOT donne pouvoir à Mme Sophie DROUHIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Anaïs PELUX

OBJET : Administration Générale - Rapport d'activités GRDF sur l'année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le rapport d'activités de concession 2025 de GRDF joint en annexe ;

Considérant que le contrat de concession signé avec GRDF pour une durée de 30 ans a pris effet le 1er octobre 2019 ;

Considérant que l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique relatif aux contrats de concession ainsi que le contrat d'affermage de service public imposent au délégataire la production d'un rapport annuel ;

Considérant que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique ;

Considérant que 5 397 clients sont desservis par le réseau de gaz à Autun, le linéaire de réseau représentant en totalité 95 km. Sur l'année 2025, 123 GWh de gaz ont été acheminés. 90 interventions de sécurité gaz ont été recensées sur l'année ;

Considérant que la commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 09 septembre 2026 pour examiner le rapport annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article unique : DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités de GRDF pour l'année 2025.

Le rapport annuel du délégataire sera consultable par le public à la Direction des Services Techniques située au 36, rue de Parpas ainsi que sur le site internet de la ville d'Autun.

Date de publication : 2 octobre 2026

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Vincent CHAUVET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Dijon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la délibération peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).